



## Conseil d'école du mardi 15 octobre 2024

Début de séance à 18h30

### **Etaient présents :**

Mme Bedouet, Mme El Cossai, Mme Guillaud, Mme Legrand, Mme Marnais, Mme Pion, Mme Poplin : parents élus (titulaires et suppléants).

Mairie : M. de Colbert, maire de Truyes, M. Birocheau, responsable de la commission scolaire, M. Meunier, DDEN.

M. Ondet, responsable du restaurant scolaire.

Mme Tijane, directrice de l'ALSH Truyes.

Mme Barat-Charpentier, Mme Breton, Mme Dominé, Mme Guingouain, Mme Hascouet, Mme Hentry, Mme Morcillo.

Secrétaire de séance : Mme Guingouain

Excusés : Mme Arnault, Mme Roger, inspectrice de l'Education nationale.

### **1) Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 20 juin 2024**

Vote et approbation du PV du conseil d'école du 20 juin 2024.

### **2) Elections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école : résultats, rôle, modalités de vote**

Une seule liste : APE.

260 électeurs étaient concernés : 175 votants, soit une participation de 67,31 %. 149 suffrages exprimés, 26 blancs ou nuls, 85 abstentions.

Ont été élus :

7 membres titulaires : Mme Guillaud, Mme Bedouet, Mme Legrand, Mme Pion, Mme Voisin, Mme Marnais, Mme El Cossai.

7 membres suppléants : M. Lordet, Mme Poplin, Mme Le Large, Mme Dragomirovic, Mme Bergea, M. Gouy, Mme Coutard.

Mme Morcillo informe les membres du conseil du rôle des représentants de parents d'élèves au conseil d'école.

Vote à l'unanimité pour reconduction des modalités de vote pour 2025 : uniquement par correspondance.

### **3) Le DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) et ses missions**

Le DDEN est nommé par Directeur Académique pour une durée de 4 ans, renouvelable.

M. Meunier exerce la fonction de DDEN sur les deux écoles de Truyes depuis une dizaine d'années.

Le DDEN veille au bien-être des élèves à l'école, il peut aussi avoir un rôle de médiateur et diligenter des enquêtes au sein des écoles. Il réalise une visite annuelle des écoles, visite qui fait l'objet d'un rapport.

### **4) Effectifs 2024 – 2025, répartition, organisation pédagogique :**

A ce jour, l'effectif est de 161 élèves : 33 CP, 34 CE1, 19 CE2, 33 CM1, 42 CM2.

La répartition et l'organisation pédagogique sont les suivantes :

- |           |           |                                  |
|-----------|-----------|----------------------------------|
| ▪ CP      | 23 élèves | A. Guingouain                    |
| ▪ CP/CE1  | 22 élèves | A. Barat-Charpentier / B. Dominé |
| ▪ CE1     | 22 élèves | E. Breton                        |
| ▪ CE2     | 19 élèves | A. Arnault                       |
| ▪ CM1     | 26 élèves | G. Hascouet                      |
| ▪ CM1/CM2 | 24 élèves | C. Hentry                        |
| ▪ CM1/CM2 | 25 élèves | C. Morcillo / B. Dominé          |

A la rentrée prochaine, 42 CM2 partiront en 6ème et 25 CP sont attendus.

## **5) Le RASED (Réseau d'Aides) et ses missions**

Présentation des membres du RASED :

- Maîtresse E : Mme Corbel, aide à dominante pédagogique, intervention à la demande des enseignants avec accord des parents.
- Psychologue scolaire : M. El Akkari, qui intervient à la demande des enseignants et/ou des parents, avec accord des parents. Il émet un avis sur les orientations (maintien, passage anticipé, orientation Segpa...)

## **6) Projets pour l'année en cours**

**Cross des écoles :**

- Le CROSS des écoles a eu lieu le vendredi 18/10/2024 sous forme de contrats temps.
- Pour le goûter, il sera distribué du jus de fruits (gobelets prêtés par l'APE) accompagné d'une part de baguette viennoise.

**Piscine :**

- 6 créneaux (toutes les classes, excepté la classe de CM2)
- De mi-septembre à mi octobre à raison de deux séances par semaine : les élèves des classes de CE2, de CM1 et de CM1/CM2.
- De début février à fin avril : les élèves de la classe de CE1.
- De fin avril à fin juin : les élèves des classes de CP et CP/CE1.

**Ecole et cinéma :**

- Inscriptions de toutes les classes pour 3 films.
- 1<sup>er</sup> trimestre : projections au ciné Off de Cormery prévues les 7 et 8 novembre prochain.
- Films d'animation : Calamity, film d'animation (cycle 3) / Maman pleut des cordes, 4 courts métrages d'animation (cycle 2)

**Projet musique :**

- Projet dont le thème a été initié par les enseignants et co-écrit avec l'intervenante (Cécile Tanguy) : validé par l'IEN.
- Thème : Les différents styles musicaux au travers du temps
- Concerne les classes de CP/CE1, CE1, CE2, CM1 et la classe CM1/CM2
- Présence de l'intervenant musique, Mme Tanguy, tous les mardis.
- Créneau de 45 min par classe.
- Activités proposées : écoute musicale, pratique, chorale.

**Projet théâtre**

- Projet co-écrit avec l'intervenante, Mme Minne : en cours de validation par l'IEN.
- Concerne les classes de CP et de CM1/CM2 de Mme Morcillo.
- Présence de l'intervenant théâtre les lundis à partir de mi novembre.
- Créneau de 45 min par classe.
- Thèmes évolutifs, en relation avec le travail réalisé en classe (notamment en littérature) tout au long de l'année.

**Projet tennis de table :**

- Cycle tennis de table avec intervenant (M. Vivet, animateur technique départemental) sur la période 3, pour toutes les classes.
- 6 séances de 45 minutes, dans la salle de tennis de table du complexe sportif.
- Dossier à transmettre à l'IEN pour validation.

**Projets classes**

- CM1/CM2 : correspondance avec une classe de Courçay + rencontre prévue au cours de l'année.
- Lecture d'albums par les élèves de CM1 aux élèves de maternelle (période précédant Noël).

## **7) Vote du règlement intérieur**

Règlement conforme au règlement type départemental du 05/09/2019.

Transmis aux membres du conseil d'école en amont.

Règlement intérieur voté et adopté, il sera transmis aux familles courant novembre.

## **8) La sécurité à l'école**

**Plan Vigipirate Urgence Attentat** en vigueur à l'école depuis le 22/03/2024 (affiches informations à l'entrée de l'école).

La vigilance doit être renforcée quant aux entrées et sorties des élèves et des adultes. Les familles doivent demander expressément à leur enfant de rester dans l'enceinte de l'école, et avec les enseignants tant qu'ils ne voient pas la personne qui doit venir les chercher.

Rappel : à partir de l'école élémentaire la sortie des élèves s'effectue sous la surveillance de leur enseignant dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires. Néanmoins, une vigilance particulière est apportée à la sortie des élèves.

En cas de prise en charge non prévue d'un enfant par l'ALSH à la fin des cours, les familles sont tenues de prévenir l'ALSH et l'école.

Mise à jour des **deux PPMS** (*Plan Particulier de Mise en Sécurité*)

- PPMS Risques Majeurs
- PPMS attentat intrusion

Ces PPMS déterminent :

- La structure de l'école : organisation matérielle et pédagogique
- Les liens avec l'extérieur
- Le déclenchement de l'alerte
- La mise en œuvre des mesures à prendre

Au cours de l'année scolaire, doivent être mis en place :

- Trois exercices « incendie »
- Un exercice PPMS « attentat intrusion »
- Un exercice PPMS « Risques Majeurs »

Le premier exercice incendie a eu lieu le 30/09/2024.

Un exercice PPMS Attentat intrusion est prévu le 18/10/2024.

## **9) Point sur les travaux / investissements**

### ***Investissements réalisés***

#### ➤ Informatique

Remplacement du TNI salle 3 : en commande.

### ***Point travaux rénovation thermique***

Pour le moment, les délais sont tenus (VMC, faux plafonds et huisseries installés dans la première tranche).

Soucis rencontrés au niveau des forages pour la géothermie, une solution alternative doit être mise en place. Chauffage à gaz (provisoire) prévu pour la rentrée des vacances de la Toussaint.

## **10) Dates des prochains conseils d'école**

Judi 27 février 2025 à 18 h 30

Vendredi 20 juin 2025 à 18 h

## **11) Intervention des représentants des parents d'élèves**

### Retours des parents / Questions

#### • **Ecole**

Signalement de parents qui fument aux abords directs de l'école pendant les heures d'entrées et de sorties : est-il possible de mettre un affichage stipulant de ne pas fumer à cet endroit lors des entrées et sorties des enfants ?

L'école ne peut interdire de fumer en extérieur. Il s'agit là du bon sens et de la conscience de chacun.

L'ALSH se propose de réaliser avec les enfants des panneaux « zone sans tabac », qui seront installés aux abords de l'école.

#### • **Mairie**

Difficultés d'accès aux écoles avec les travaux (rue des Ecoles et Rue Château Jouan) : les travaux sont nécessaires et des informations en amont ont été faites par la municipalité.

*Fin de la séance à 8H30*

La directrice de l'école  
Mme Morcillo

La secrétaire de séance  
Mme Guingouain